

Défi de l'intégration de l'islam et menace terroriste : comment ça se passe chez nos voisins



En Europe, la France n'est pas la seule à connaître des difficultés d'intégration des minorités musulmanes et à faire face à des menaces terroristes. Mais tous les pays n'abordent pas ces problèmes de la même manière.

Avec Alexandre Del Valle
Avec Virginie Guiraudon
Avec Yvonne Bollmann
Avec Alain Destexhe
Avec Moustafa Traoré

Atlantico : Globalement, où en est la problématique de l'intégration de l'islam en Europe ? Se pose-t-elle de la même manière chez nos voisins, et ceux-ci apportent-ils la bonne réponse ?

Alexandre Del Valle : Globalement, on peut dire que, dans l'Union européenne, c'est la France qui défend la conception de l'intégration la plus laïciste, ceci en raison de la nature même de République française, fondée sur un laïcisme qui a été porté à son comble sous la III^{ème} République et qui a laissé des traces profondes aujourd'hui, même si des sociologues-anthropologues et démographes Michel Wieviorka et Emmanuel Todd comme nombre d'associations islamiques (Frères musulmans, etc) ou anti-racistes (MRAP, etc), relayés par des courants de la gauche préconisent "des adaptations institutionnelles" ou "aménagements" de la laïcité rigoriste, jugée inadaptée à l'islam.

Ces courants de pensée qualifiés de "communautaristes" voient dans la défense rigoureuse de la laïcité républicaine une atteinte aux identités et coutumes donc aux "droits à la différence" des communautés musulmanes d'origine majoritairement extra-européenne. Les communautaristes prennent souvent en exemple la Grande-Bretagne, qui, à contrario de la France, différencie les notions de citoyenneté et de nationalité, qui sont confondues chez nous, et qui reconnaît les communautés (Comunalism et Race Acts) au nom d'une vision bien plus multiculturaliste de la nation conçue comme une juxtaposition de communautés considérées comme des corps intermédiaires avec qui l'on doit traiter et trouver des terrains d'entente.

Les islamistes vantent ainsi la "tolérance" britannique en matière de port du foulard dans les lieux publics, les administrations, les entreprises, etc. L'Union européenne elle-même s'oppose au modèle français très minoritaire, depuis l'introduction obligatoire, dans les législations nationales, des différentes directives sur la non-discrimination et le respect des droits identitaires et culturels des

minorités. La Grande-Bretagne a octroyé à ses minorités musulmanes et aux minorités ethniques en général des droits uniques en Europe. Les limites de la tolérance et du communautarisme à l'anglaise résident dans le fait que que les associations de représentation de l'islam ayant pignon sur rue et chargées de guider spirituellement des millions de musulmans sont dominées par des mouvances intégristes liées à des structures mondiales de l'islamisme radical : la Fondation islamique de Leicester est liée au parti pakistanais islamiste radical Jamaat-e Islami ; l'Union des organisations musulmanes, le Conseil des imams et des mosquées de Grande-Bretagne sont liés à la Ligue islamique mondiale saoudienne wahhabite ; le Conseil des mosquées du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord liés aux fondamentalistes indo-pakistanais barelvi ; le Comité d'action pour les affaires islamiques (Ukacia) créé en 1988 dans le sillon de l'affaire Rushdie " développe depuis des décennies un islam officiel hostile aux principes de liberté d'expression ; Le Muslimcouncilof Britain (Mcb), qui rassemble 260 organisations, et la Fondation islamique, qui publie le magazine Trends, ne cessent de promouvoir "l'unité de la communauté musulmane" et non de la nation britannique. Par ailleurs, le mouvement salafiste pro-jihadiste " Hizb ul Tahrir " très influent dans les universités, tout comme le groupe " Al Muhajirun " du cheikh Omar Bakri " (proche d'Al Qaïda) ont pu agir en toute liberté jusqu'au milieu des années 2000 et recrutaient avant le 11 septembre 2001 des volontaires pour le *jihad* sur le sol anglais ! La mosquée de Finsbury (nord de Londres) a formé et recruté de nombreux jihadistes en toute liberté pendant des années et a notamment vu passer des "célébrités" terroristes comme Zacarias Moussaoui ou Richard Reid, l'homme aux "chaussures dynamites". **Rappelons aussi que la Grande Bretagne reconnaît officiellement et laisse agir sur son sol les imams des madrasas du mouvement islamiste indo-pakistanaise totalitaire *deobandi*, nom de l'école juridique des Talibans afghano-pakistanais...**

On peut citer aussi l'exemple de l'islam belge, où l'Executif des Musulmans de Belgique (EMB), interlocuteur officiel du gouvernement belge pour représenter les musulmans du pays, a eu comme président à la fin des années 1990 un islamiste converti ultra-radical, Didier Yasmine Beyens, auteur d'un traité de justification théologique de l'assassinat des Moines de Tibéhirine... ("Le statut des Moines"). Depuis des années, l'EMB a été dominé par des mouvances liées à l'islamisme radical : Frères musulmans, wahhabites salafistes, Milli Görüs turc, Tabligh pakistanais. En Belgique, d'autres associations agissant en toute liberté ont largement contribué à former un communautarisme islamique et à saper le processus d'intégration en prônant un repli communautaire en profitant de la tolérance et de la non laïcité particulière de l'Etat qui reconnaît les cultes, contrairement à la France : Süleymanli, mouvance turque anti-kémaliste radicale ; le mouvement marocain Justice et Bienfaisance d'Abdessalam Yassine, longtemps combattu par les autorités marocaines, qui a créé la façade belge La fraternité, en 2005.

Récemment, des islamistes belges d'origine marocaine profitant de la grande tolérance des autorités ont réussi une percée électorale en faisant élire en 2013 deux candidats du parti ultra-radical Islam, dont le programme prône l'application de la charià. La branche syrienne des Frères musulmans, très radicale, est également fort active en Belgique depuis deux décennies et a donné naissance à un très important centre islamique (mosquée alKhalil (siège de la Ligue d'Entraide Islamique). Son leader, l'imam d'origine marocaine Mohammed Toujgani, proche des salafistes, très engagé dans les causes palestinienne, irakienne et afghane, a été président de la Ligue des Imams de Belgique, dont le centre a accueilli le Bureau des mujahidins afghans dans les années 1970-1980 (lié au parti Hezb-i-islami Gulbuddin Hekmatyar) et a aidé le groupe terroriste algérien G.I.A... Enfin, le courant salafiste, extrêmement prosélyte, est en pleine ascension en Belgique depuis les années 2000. Il résulte de la collaboration entre l'Etat belge et l'Arabie saoudite puisque les prédicateurs salafites belges ont suivi des études à l'université de Médine – centre mondial du néo-salafisme.

On retrouve les mêmes tendances de l'islam sunnite radical aux Pays Bas, en Allemagne, en Espagne et dans les pays nordiques. **Les attentats terroristes survenus depuis 2001 au nom d'Al-Qa'ida ou de l'Etat islamique ont impliqué des citoyens belges dont le processus de fanatisation n'est pas étranger à l'action des courants islamistes radicaux de Belgique, tolérés tant qu'ils ne passent pas à l'acte.** Rappelons que le 9 septembre 2001, lorsque le commandant Ahmed Massoud, chef de l'Alliance du nord afghane fut assassiné par deux kamikazes déguisés en journalistes dont un belgo-tunisien, Abd al-Satar Dahmane.

On retrouve les mêmes tendances de l'islam sunnite radical aux Pays Bas, en Allemagne, en Espagne et dans les pays nordiques : en Espagne, ce sont les mouvements radicaux pakistanais précités, les Frères musulmans et l'islam saoudien et marocain qui dominent le tissu représentatif et qui oeuvrent à saper le phénomène d'intégration des musulmans à la culture "impie" autochtone. En Italie, les Frères musulmans sont particulièrement représentés depuis les années 1980 à travers l'organisation UCOII (Unione delle comunità e organizzazioni islamiche d'Italia), interlocuteur privilégié des différents gouvernements italiens de tous bords, dont le leader, le syrien Nour Dachan, a longtemps été recherché en Syrie pour terrorisme et appartenance au groupe islamique combattant lié à la branche syrienne des Frères musulmans. En Allemagne, les dirigeants successifs n'ont pas été plus vigilants et responsables depuis des décennies, puisque les plus puissantes et influentes associations de représentation de l'islam d'Allemagne sont contrôlées par le Ministère turc des Affaires islamiques (Diyanet), lui-même courroie de transmission de l'islam politique intégriste turc du Milli Görüs, maison-mère du parti au pouvoir AKP en Turquie qui encadre les communautés turques en Europe et œuvre, comme les autres organisations précitées, à la non-intégration des musulmans installées en territoire "infidèle". Cette question a éclaté au grand jour en 2008 à l'occasion d'une visite controversée de R.T. Erdogan en Allemagne qui a osé défendre le fait que les Turcs sont peu intégrés en Allemagne en affirmant à la chancelière Angela Merkel qui l'interpellait sur cela en répondant que demander aux Turcs musulmans de s'intégrer aux valeurs et à la culture allemande est "un crime contre l'Humanité"...

Pour conclure cette première question, on voit bien qu'en Europe, même si les approches nationales peuvent varier un peu, notamment en ce qui concerne la façon de concevoir la laïcité, **la dérive multiculturaliste imposée par l'Union européenne et l'idéologie politiquement correcte puis la montée en puissance d'un communautarisme favorisé par les associations islamistes de plus en plus revendicatrices et puissantes sont un phénomène général en Europe qui va en s'accroissant dans la mesure où pour le moment, aucun chef d'Etat européen n'a osé instaurer des règles du jeu claires et encore moins mettre sur pied par le haut un islam réformiste et ou compatible avec les us, coutumes et règles de nos sociétés démocratiques.**

Les attentats perpétrés au nom de l'islam n'ont pas concerné uniquement la France ces derniers mois : comment la menace terroriste intérieure est-elle gérée en Europe, politiquement et socialement ?

Alexandre Del Valle : Comme vous le savez, les attentats qui ont frappé Paris en janvier dernier ont été portés à l'ordre du jour du Conseil européen du 12 février 2015. Le Président du Conseil européen, Donald Tusk, a évoqué "les ennemis de l'intérieur" de l'UE en rappelant la priorité qu'est la lutte contre le terrorisme", l'idée-force pour lutter contre ce dernier étant les échanges de données des passagers au sein de l'Union européenne. **Des pays comme Luxembourg ou l'Allemagne insistent beaucoup sur la nécessité de la coopération et de l'échange entre services, d'autres pays comme ceux du Nord insistent plus sur la prévention, notamment dans les prisons et les quartiers, lieux de radicalisation privilégiés, tandis que la France allie la prévention sur le Net à des lois coercitives visant à interdire le prosélytisme violent et à augmenter les moyens d'écoutes et de répressions.**

Au niveau européen, l'une des idées proposées a été l'instauration d'une "directive relative à un système européen de dossiers passagers" (PNR). La Grèce, Malte, l'Italie et l'Espagne insistent tout particulièrement sur la nécessité de renforcer le contrôle aux frontières extérieures où les réseaux islamistes profitent des trafics et flux d'immigrés clandestins, puis de renforcer les moyens alloués par l'échelon communautaire aux pays de première arrivée des migrants sur qui tout le fardeau financier et sécuritaire pèse actuellement. L'Allemagne et la France plaident en faveur d'un plus important échange d'informations et d'une meilleure coopération entre différents services répressifs et autorités judiciaires, ceci afin de renforcer la coopération dans la lutte contre le trafic d'armes et entre les services de sécurité des différents Etats-membres qui sont d'ailleurs sommés de mettre rapidement en oeuvre des règles renforcées visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les pays les plus impliqués dans les programmes de "déradicalisation" et de prévention sont aujourd'hui, la Hollande, le Danemark, la Norvège et la Grande Bretagne : ainsi le traumatisme consécutif aux attentats de Londres (2005) ont motivé une réaction soudainement déterminée des autorités britannique. Le programme *Prevent* insiste sur la prévention générale pour contester l'influence des idées extrémistes et promouvoir les principes démocratiques puis contrer les facteurs qui accroissent la vulnérabilité aux discours radicaux. L'association Quilliam Foundation fondée en 2008 qui se définit comme le "*premier think tank contre l'extrémisme*" organise des stages de "*déradicalisation*" auprès des jeunes, notamment via les témoignages d'*extrémistes repentis*". En Hollande, depuis l'assassinat de Theo van Gogh l'objectif est à la prévention de la radicalisation par la réintégration des personnes à risque. A Amsterdam, après 2004, les expulsions de prédicateurs radicaux étrangers se sont intensifiées et les autorités hollandaises ont rompu avec leur angélisme extrême passé. Au Danemark, l'Affaire des caricatures de Mahomet puis les attentats de Copenhague de février 2015 ont permis d'identifier un noyau-dur d'extrémistes de 270.000 personnes. Les dirigeants danois ont fait adopter de nouvelles lois antiterroristes drastiques, notamment celles autorisant les services du renseignement extérieur de la Défense (FE) à espionner les Danois jugés suspects à l'étranger, sans mandat d'un juge. En Norvège, l'axe principal est tourné vers la police de proximité et les contacts avec la communauté musulmane, fortement impliquée dans la lutte contre la radicalisation. Les Conversations de responsabilisation (*Empowerment Conversations*) confiées à la police semblent efficaces. En Allemagne, un centre de documentation avec publication de guides et manuels par le "*Radicalization Advice Center*" offre des avis aux familles d'enfants convertis. En Autriche, les autorités ont décidé de répondre récemment par une refonte totale de l'organisation de l'islam en interdisant tout financement des mosquées et des imams par l'étranger et en contrôlant mieux le tissu de représentation de l'islam local via une intervention directe et un financement public d'un islam national compatible avec l'Etat autrichien. **Ceci a provoqué une réaction violente de la part de la Turquie d'Erdogan qui a du coup perdu le contrôle de l'islam et des communautés turques d'Autriche...**

En conclusion, ce qui manque le plus aux dirigeants européens, en plus de la coopération et des échanges de données des individus, est le volontarisme politique et le courage intellectuel. **Car tant qu'un contrôle par l'Etat des flux migratoires, des structures de représentation des communautés musulmanes et des mosquées ne sera pas plus effectif** - avec comme ligne de conduite de ne reconnaître aucune organisation et aucun prédicateur ou imam susceptible de saper les valeurs et la sécurité de l'Etat - **alors le problème restera entier** : la violence sera inévitable aussi longtemps que l'idéologie qui prépare cette violence sera tolérée. Or c'est le cas aujourd'hui dans la totalité des pays européens qui subissent les conséquences de leur refus de prévenir...

Voici comment nos voisins européens abordent ces problématiques :

- Au Pays-Bas

- 1. Quelles sont les minorités musulmanes en Pays-Bas, et que peut-on dire de leur intégration dans la communauté nationale ? Que peut-on dire du communautarisme ?**

Virginie Guiraudon : Les musulmans aux Pays-Bas (850 000 environ, soit 5,8% de la population) sont composés aux trois quarts d'origine turque et marocaine (nés à l'étranger ou aux Pays-Bas et en grande majorité citoyens néerlandais). Ce sont en effet des turcs et des marocains qui ont été recrutés comme travailleurs après guerre. Il y a ensuite des musulmans issus du Surinam, ancienne colonie néerlandaise. Viennent ensuite les réfugiés arrivés plus tard d'Afghanistan, d'Iran, d'Iraq ou de Somalie. Les iraniens s'identifient peu à l'Islam. On estime à 13 000 le nombre de convertis. Ainsi les pratiques sont très diverses : sunnite, alevi et shiite, pratiquant ou non. La dernière enquête approfondie date de 2012 et a été commanditée par le SCP (bureau de planification sociale et culturelle, organisme d'état qui finance des enquêtes de sciences sociales) et se base sur des données de 2011 et 2009 avec 2 600 à 2 700 enquêtés avec un millier de chaque groupe important (turc et marocain). L'étude montre que les plus pratiquants sont d'origine

turque mais les plus enclins à pratiquer un Islam strict ou radical sont des jeunes gens d'origine marocaine.

[Lire l'étude ici](#)

La dernière enquête importante datait de 2004 (**L'étude de 2012 montre qu'il n'y a pas de sécularisation flagrante et au contraire certains groupes sont devenus plus pratiquants, notamment la seconde génération**).

En ce qui concerne l'intégration des populations musulmanes, on distingue deux types de données : celles sur la discrimination et les actes anti-musulmans et celles sur l'insertion de ces populations dans diverses sphères de la société (éducation et emploi notamment).

Les populations d'origine turque et marocaine ont subi de plein fouet la désindustrialisation et leur manque de qualification signifie qu'ils sont plus au chômage que les autres catégories de la population. Si moins d'un néerlandais sur 10 est en recherche d'emploi, c'est le cas d'une personne d'origine turque sur 4 et d'une personne d'origine marocaine sur 5. Toutes les études montrent une ségrégation scolaire et spatiale très importante aux Pays-Bas.

On ne parle pas pour autant de "communautarisme" terme connoté négativement en français. Les Pays-Bas se sont construits politiquement comme un Etat-nation fondé sur une société plurielle avec des "piliers" qui correspondaient aux catholiques, protestants et non-croyants.

Le débat politique est cependant focalisé depuis les années 1990 sur le "problème d'intégration" des musulmans. Après le succès électoral du parti islamophobe de Pim Fortuyn en 2002 et le meurtre en 2004 du réalisateur Theo van Gogh par un néerlandais d'obédience musulmane radicalisé, d'autres partis ont émergé avec le même discours que le LPF incarné actuellement par Geert Wilders.

Le projet de loi interdisant le port du Niqab et de la Burqa n'a pas été adopté en 2012 et ce sont certains conseils municipaux qui peuvent prononcer des interdictions applicables sur le territoire de leur commune. Il y a plus de lieux de culte qu'en France.

Néanmoins on recense de plus en plus d'agressions contre les lieux de culte musulmans. [Le dernier rapport sur les discriminations envers les musulmans réalisé par l'université d'Amsterdam vient de paraître en 2015](#)

On note que 39% des 475 mosquées ont été attaquées et 68% des associations du culte musulman ont dit avoir subi des dommages tels que le bris de fenêtres.

1. Ce début d'année a vu plusieurs attentats motivés par des revendications d'ordre religieux. Comment les pouvoirs publics locaux gèrent-ils la radicalisation des minorités musulmanes, que ce soit sur le plan de l'action sociale ou politique ?

Virginie Guiraudon : Les Pays-Bas ont dès le début des années 2000 ajouté un aspect préventif à l'appareil essentiellement répressif déjà en œuvre. Cette "approche globale" (*brede benadering*) inclut l'intégration des populations musulmanes et la lutte contre les discriminations dont elles font l'objet et la collaboration avec les associations musulmanes. Une grande partie des efforts a porté sur le dialogue interculturel. En partenariat avec des organisations locales comme *Muslim Youth Amsterdam*, la municipalité d'Amsterdam a ainsi organisé des dîners intercommunautaires dans les quartiers musulmans, des événements culturels ou des débats sur des questions religieuses ou sociales. Mais ces initiatives ont été critiquées par les musulmans qui pensaient que les débats sur l'Islam en les pointant du doigt contribuaient à les stigmatiser. Par ailleurs, la municipalité ne finance plus que quelques organisations qu'elles considèrent très modérées et ne connaît pas les organisations où des extrémistes peuvent trouver leur voie.

Les autres politiques de déradicalisation sont coordonnées au niveau municipal. **Par exemple, à Amsterdam, la Maison d'information sur la radicalisation (*Informatiehuishouding Radicalisering*) réunit un comité où divers professionnels signalent les comportements suspects d'individus et une équipe multidisciplinaire analyse les témoignages et donne des conseils.** Des "interventions" peuvent être prescrites, c'est-à-dire la désignation d'une figure d'autorité (imam, enseignant, ou membre de la famille) – pour "suivre" l'individu qui risque de se radicaliser.

Source : F. Vermeulen et F. Bovenkerk (2012) *Engaging with Violent Islamic Extremism*, La Haye : Eleven International.

- En Allemagne

Quelles sont les minorités musulmanes en Allemagne, et que peut-on dire de leur intégration dans la communauté nationale ? Que peut-on dire du communautarisme ?

Yvonne Bollmann : Comme indiqué dans un article de l'hebdomadaire "[Das Parlament](#)" du 13 avril 2015, il y a en Allemagne entre 3,7 et 4,2 millions de musulmans. Environ 2,7 millions d'entre eux sont dits "d'origine turque", 500 000 viennent d'Europe du Sud-Est, particulièrement de Bosnie-Herzégovine. S'y ajoutent des musulmans du Maroc, d'Iran et d'Afghanistan, ainsi que des Syriens (40 000 demandeurs d'asile rien qu'en 2014). Les trois quarts environ de ces musulmans sont sunnites, 13% sont alaouites et 7% chiites.

La plus importante organisation musulmane d'Allemagne, l'Union turco-islamique pour les affaires religieuses (DITIB), compte plus de 100 000 membres. Il y en a environ 20 000 au Conseil central des musulmans d'Allemagne, qui a succédé en 1994 au Groupe de travail musulman en Allemagne, et de 40 000 à 60 000 au Conseil islamique pour la République fédérale d'Allemagne, qui est le cadre national du dialogue entre l'État et les musulmans d'Allemagne, créé en 2006 par le ministère fédéral de l'Intérieur ([voir ici](#)).

L'observatoire des religions de la fondation Bertelsmann a publié en janvier 2015 les conclusions de deux sondages sur l'Islam en Allemagne, réalisés en octobre-novembre 2012 et novembre 2014. Il en ressort que "les musulmans d'Allemagne ont un lien fort avec l'État et la société, indépendamment de l'intensité de leur foi musulmane", qu'ils adhèrent en grand nombre aux valeurs fondamentales de la société, dont celle de démocratie, et que beaucoup ont des contacts avec des non-musulmans. Mais ils se retrouvent face à "un rejet croissant par la majorité de la population". L'islamophobie n'apparaît plus comme un phénomène marginal,

elle est "au cœur de la société" ([voir ici](#)).

La "minorité" musulmane d'Allemagne n'a bien sûr pas de statut officiel, tel qu'en jouissent les quatre "minorités nationales" reconnues en République fédérale : les Danois, les Sorabes, les Frisons, les Sintis et Roms allemands. Elle est simple minorité religieuse, la plus importante du pays. Dans sa conclusion sur la nécessité de réussir à "vivre ensemble", **le texte de la fondation Bertelsmann mentionne toutefois aussi les notions de diversité culturelle, de différence d'origine, d'arrière-plan ethnique, comme si la diversité religieuse n'était pas un critère d'identité suffisant.**

Ce début d'année a vu plusieurs attentats motivés par des revendications d'ordre religieux. Comment les pouvoirs publics locaux gèrent-ils la radicalisation des minorités musulmanes, que ce soit sur le plan de l'action sociale ou politique ?

Yvonne Bollmann : Créée en 2006, composée de représentants politiques de l'État, de représentants des organisations musulmanes en Allemagne et de membres de la société civile musulmane, la Conférence allemande de l'islam s'occupe particulièrement, depuis 2013, du thème de l'assistance aux personnes âgées musulmanes et du travail avec les enfants et les jeunes, ainsi que de l'accompagnement spirituel des personnes (formation des imams).

Face à la menace terroriste, la chancelière Angela Merkel a déclaré que Berlin combattrait "les prédicateurs de la haine et les criminels qui agissent au nom de l'islam avec toute l'efficacité et tous les moyens qui sont à la disposition d'un État de droit". Elle veut "doter les autorités de sécurité des moyens nécessaires en termes de personnel et en termes financiers pour garantir au mieux la sécurité", et se prononce pour "l'enregistrement de données telles que les courriels, les visites de sites web et les communications téléphoniques". Pour ce qui est de la conservation des données, actuellement interdite en Allemagne, elle propose de "pousser à la présentation rapide de la directive annoncée à ce sujet par la Commission européenne, et ce afin de pouvoir ensuite la transposer en droit allemand" (*Nouvelles d'Allemagne*).

Tout cela ne doit pas faire perdre de vue que l'Allemagne sait fort bien elle-même jouer avec le feu. Le 60^{me} congrès annuel de la "Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen" (Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes/[Federal Union of European Nationalities](#)) se tiendra ainsi du 13 au 17 mai 2015 à Komotini, en Grèce, "auprès des Turcs de Thrace occidentale". La FUEV indique que les droits de cette minorité ont été garantis par le traité de Lausanne (1923), mais que la Grèce ne la reconnaît que comme minorité "musulmane", pas comme minorité "turque" ([voir ici](#)) (c'est-à-dire "ethnique"). Rappelons que la FUEV bénéficie de subventions versées entre autres par le ministère fédéral de l'Intérieur d'Allemagne.

- En Belgique

Quelles sont les minorités musulmanes en Belgique, et que peut-on dire de leur intégration dans la communauté nationale ? Que peut-on dire du communautarisme ?

Alain Destexhe : Les minorités musulmanes en Belgique sont essentiellement marocaines et turques. Bruxelles, la capitale de l'Europe compte désormais environ 30% de musulmans. **Malgré de nombreux exemples de bonne intégration, dans l'ensemble, celle-ci est un échec. Cet échec se traduit par de nombreux phénomènes.**

Le plus spectaculaire est la dérive radicale et extrémiste de petites minorités. Au cours des dernières années, les tribunaux belges ont eu à traiter au moins une quinzaine d'affaires de terrorisme. La Belgique est un des pays européens les plus exposés au terrorisme comme le montre l'attentat du Musée Juif de Bruxelles mais aussi le démantèlement de la cellule terroriste de Verviers, au lendemain des attentats de Charlie.

La Belgique est également confrontée à la présence de signes religieux ostensibles dans l'espace public ainsi qu'à des revendications de type communautariste. Presque chaque semaine, un incident témoigne du manque d'intégration. Ainsi, dans l'actualité récente, on peut signaler les dérives de certains professeurs de religion islamique, le refus de certains élus belges d'origine turque de reconnaître le génocide arménien et d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes, le débat sur les piscines à horaire séparé pour les femmes, la question du blasphème, l'antisémitisme, les problèmes liés à l'égalité hommes-femmes, etc.

Une étude universitaire a montré qu'une majorité des jeunes arabo-musulmans à Bruxelles étaient antisémites.

Par ailleurs, plusieurs études ont démontré que les personnes d'origines marocaine et turque se mariaient essentiellement au sein de leur communauté. Une étude de 2013 sur la trajectoire migratoire intergénérationnelle des migrants turcs d'Europe met en avant que 84% des mariages de la première génération de migrants turcs étaient des mariages endogames (entre cousins proches ou éloignés), pour encore 40% pour la troisième génération.

Un autre exemple frappant est celui de la députée bruxelloise Mahinur Ozdemir, première femme voilée à siéger dans un Parlement en Europe. Lors de sa prestation de serment, la presse européenne et turque était très nombreuse. De mémoire de parlementaire bruxellois, on n'avait jamais vu autant de caméras dans l'hémicycle. Son compte Twitter comptait il y a quelques années 1 119 abonnés en français et...27 506 en turc. La députée joue un rôle trouble. En Belgique, elle relaie au sein de la communauté turque le discours politique du Premier Ministre Erdogan, dont elle est proche. Il était d'ailleurs présent en personne à son mariage en Turquie. Elle est également souvent interviewée par les médias turcs. Cette double casquette pousse finalement à se poser la question de savoir si l'on a affaire à une élue turque ou belge.

En conclusion, ce débat sur l'intégration non réussie a longtemps été tabou. Il y a quelques années, un dirigeant du Mouvement Réformateur, Daniel Ducarme, aujourd'hui décédé, avait déclenché une polémique nationale en déclarant que l'intégration n'était pas réussie.

Le communautarisme est un fléau qui ronge la société belge et plus particulièrement Bruxelles.

Ce début d'année a vu plusieurs attentats motivés par des revendications d'ordre religieux. Comment les

pouvoirs publics locaux gèrent-ils la radicalisation des minorités musulmanes, que ce soit sur le plan de l'action sociale ou politique ?

Alain Destexhe : La société belge éprouve beaucoup de difficultés à gérer la radicalisation de certaines minorités musulmanes. En effet, le pouvoir y est morcelé entre trois niveaux de pouvoir : des Régions (selon des critères géographiques), des Communautés (selon la langue nationale parlée) et le pouvoir fédéral.

Pour avoir une action cohérente, il faudrait que ces trois niveaux de pouvoir aillent dans le même sens et travaillent en harmonie. **Or, du côté francophone, les deux premiers pouvoirs sont aux mains d'une coalition dirigée par le PS alors que le Gouvernement fédéral est constitué de partis du centre et de droite.**

Les socialistes francophones ont traditionnellement refusé de voir le problème du communautarisme dont ils tirent un large profit électoral, surtout à Bruxelles. Le pouvoir régional est compétent pour la politique d'intégration. Le communautaire est en charge de l'enseignement, la jeunesse et la culture. Et le fédéral, de la sécurité et de la justice.

Au niveau fédéral, un plan anti-radicalisation a été adopté mais du côté des Régions et de la Communauté francophone, il n'y a eu aucune action concrète au niveau de la politique d'intégration et des écoles. Seule la Communauté flamande a un parcours d'intégration (Inburgering) pour les primo-arrivants.

Bref, la Belgique dans son ensemble n'a toujours pas une approche cohérente vis-à-vis de ce problème de la radicalisation alors qu'elle est pourtant un des pays d'Europe qui y est le plus exposé. Rapporté à la population, la Belgique est en effet le pays européen qui a envoyé le plus de djihadistes en Syrie et en Irak.

- Au Royaume-Uni

Quelles sont les minorités musulmanes en Grande-Bretagne, et que peut-on dire de leur intégration dans la communauté nationale ? Que peut-on dire du communautarisme ?

Moustafa Traoré : Selon les derniers chiffres du recensement, 4.8% de la population britannique est musulmane. Ce chiffre monte à 8.1% lorsque l'on ne considère que les moins de 25 ans : la moitié des musulmans font d'ailleurs partie de cette tranche d'âge (48.3%). L'intégration des minorités musulmanes en Grande-Bretagne est globalement satisfaisante : 73% des musulmans ne détiennent que la nationalité britannique. Sur le plan socio-économique, les minorités musulmanes sont productives voire très productives. Par exemple à Londres, 33% des petites et moyennes entreprises sont détenues par des musulmans.

Sur le plan de l'éducation, les jeunes musulmans ont moins le niveau baccalauréat que l'ensemble de la population (14.8% contre 19.4%). En revanche, ceux qui poursuivent des études vont plus loin que la moyenne (à bac +2/+3, 9.4% pour la population musulmane contre 8.3% ; et à partir de la licence ils sont 20.6% contre 19.8%).

Pour lutter contre la radicalisation des minorités musulmanes, les pouvoirs publics délèguent beaucoup aux communautés elles-mêmes. Depuis plusieurs années, les communautés sont responsabilisées. Elles travaillent généralement en coopération avec les services de renseignement, les écoles, les services sociaux, les mosquées, et rendent des comptes au pouvoir exécutif.